

Info-parents #3

Octobre 2023

Dans cette parution :

- Message de la direction
- Nouvelles de l'école
- Conseil d'établissement
- Rapport annuel 2022-2023
- Organisme de participation des parents (OPP)
- Consultation publique pour la jeunesse
- Sécurité dans le débarcadère
- Paiements des frais scolaires
- Dates importantes

MESSAGE DE LA DIRECTION

Chers parents,

Un peu plus d'un mois d'effectuer à cette nouvelle année scolaire. Nous en sommes à poser un premier portrait des apprentissages de certaines compétences et à consolider les liens qui se tissent quotidiennement avec les jeunes. La parution de la première communication sur la plateforme Mozaïk vous donne un aperçu du parcours de votre enfant depuis la rentrée. Je vous invite à prendre le temps de discuter avec lui des commentaires inscrits, des forces à souligner et des stratégies à prendre pour surmonter certaines difficultés.

Merci de votre précieuse collaboration.

Nancy Guitard

NOUVELLES DE L'ÉCOLE

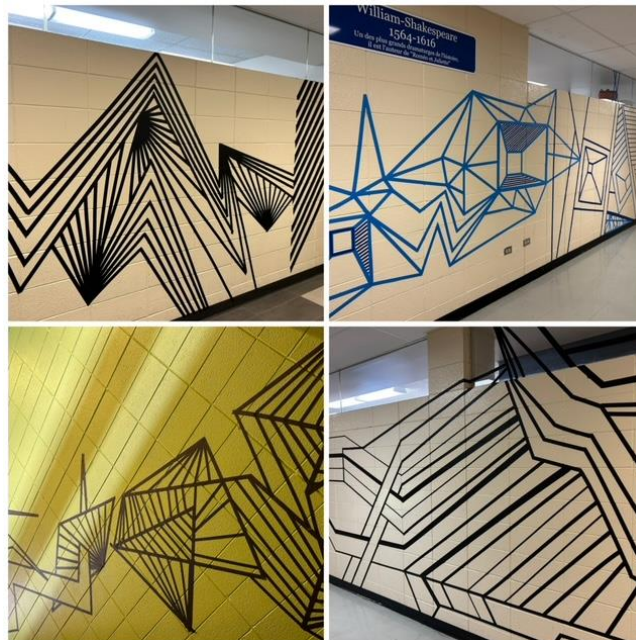
Midi Western

Le 10 octobre, il y avait de l'animation à la place de l'amitié alors que la saison automnale était mise en valeur. Pour l'occasion, le groupe de musique West était de passage et des pommes étaient disponibles pour tous les occupants.



Murale ART

Les élèves inscrits dans le cours d'arts plastiques de 3^e secondaire participent à un projet artistique du type « tape art ». Ils réalisent une œuvre collaborative dans les corridors de notre secteur à partir de ruban adhésif.



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

À la suite de l'assemblée générale du 12 septembre et du système de nomination des membres du personnel, les membres du Conseil d'établissement de l'école pour l'année 2023-2024 ont été élus.

Membres du conseil d'établissement 2023-2024

Madame Valérie Roy	Membre parent – Présidente
Madame Nancy Jutras	Membres parent
Madame Patricia Cyr	
Monsieur Yannick Demers	
Madame Marilène Leduc	
Madame Michèle Lévesque Desbiens	
Monsieur Cebastien Digbeu	
Monsieur François Bilodeau	Membres enseignant
Monsieur Jean-François Blanchet	
Madame Hania Bouzidi	
Madame Nancy Guitard	Directrice
Madame Julie Monette	Directrice adjointe

Vous pouvez toujours suivre les activités du Conseil d'établissement en vous référant au site internet de l'école dans la section Conseil d'établissement.

Vous y trouverez les procès-verbaux approuvés des rencontres antérieures.

<https://sfx.cssdgs.gouv.qc.ca/>

RAPPORT ANNUEL 2022-2023

Chaque année, le Conseil d'établissement produit un rapport annuel pour la population. Ce document fait état des travaux du Conseil d'établissement.

Nous vous invitons à lire le rapport annuel 2022-2023 reçu. Noter que ce document inclus le projet éducatif 2023-2027 ainsi que le plan de lutte à l'intimidation 2023-2024.

ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

Lors de l'assemblée du 12 septembre, les parents se sont prononcés favorablement à la formation d'un organisme de participation des parents (OPP). Bien que l'élection de certains membres aient déjà eu lieu lors de cette soirée, nous effectuons une relance afin d'offrir la possibilité aux parents de signifier leur intérêt à participer.

L'OPP a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite scolaire de leur enfant.

Voici l'extrait de la Loi sur l'instruction publique qui vient définir le travail de l'OPP.

SECTION III ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS

1997, c. 96, a. 13.

96. Lors de l'assemblée des parents convoquée en application de l'article 47, les parents se prononcent sur la formation d'un organisme de participation des parents.

Si l'assemblée des parents décide de former un organisme de participation des parents, elle en détermine le nom, la composition et les règles de fonctionnement et en élit les membres.

1988, c. 84, a. 96; 1997, c. 96, a. 13.

96.1. Lorsque l'acte d'établissement de l'école met plus d'un immeuble à la disposition de l'école ou lorsque l'école dispense chacun des ordres d'enseignement primaire et secondaire, l'assemblée des parents peut instituer au lieu d'un seul organisme de participation des parents, un organisme de participation des parents pour chaque immeuble ou pour chaque ordre d'enseignement.

1997, c. 96, a. 13.

96.2. L'organisme de participation des parents a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite scolaire de leur enfant.

1997, c. 96, a. 13.

96.3. L'organisme de participation des parents peut donner son avis aux parents du conseil d'établissement sur tout sujet qui concerne les parents ou sur lequel les parents du conseil d'établissement le consultent.

1997, c. 96, a. 13.

96.4. L'organisme de participation des parents a le droit de se réunir dans les locaux de l'école.

Il a aussi le droit d'utiliser gratuitement les services de soutien administratif et les équipements de l'école selon les modalités établies par le directeur de l'école, après consultation du conseil d'établissement.

1997, c. 96, a. 13.

Pour indiquer votre intérêt à être membre de l'organisme de participation des parents, vous pouvez remplir le formulaire suivant. La date limite est le lundi 23 octobre.

<https://forms.office.com/r/2bziF5TyVt>

CONSULTATION PUBLIQUE POUR LA JEUNESSE

Une consultation publique s'adressant aux jeunes de 12 à 35 ans a actuellement lieu un peu partout dans la province. Cette consultation publique pour la jeunesse a pour objectif de recueillir les besoins, les ambitions et les préoccupations des jeunes, des organismes jeunesse, des ministères et organismes publics ainsi que des chercheurs à travers le Québec afin d'installer les jalons entourant l'élaboration du prochain plan d'action jeunesse du Gouvernement.

Vous trouverez l'information sur le site suivant :

<https://consultation.quebec.ca/processes/consultationjeunesse>

Noter que l'école Saint-François-Xavier ne détient pas d'informations supplémentaires à ce sujet. Nous sommes simplement la courroie de transmission.

SÉCURITÉ DANS LE DÉBARCADÈRE

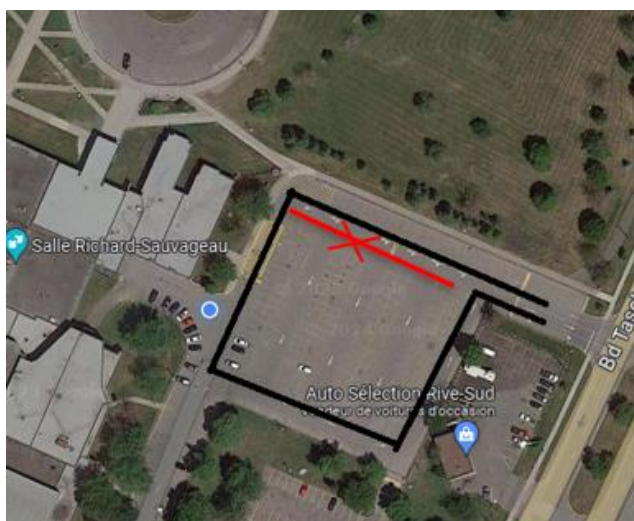
Les parents qui voyagent leur(s) enfant(s) à l'école doivent **utiliser le débarcadère dans le stationnement du personnel accessible par le boulevard Taschereau.**

IMPORTANT :

Afin d'assurer la sécurité de tous et la fluidité de la circulation, il est important de **suivre la boucle de circulation** plutôt que de revenir directement sur vos pas à contre sens de la circulation.

À la fin de la journée, nous vous demandons d'utiliser les places de stationnement libres pour attendre votre enfant ou de faire une seule ligne le long du trajet.

Merci de votre précieuse collaboration.



PAIEMENTS DES FRAIS SCOLAIRES

Vous pouvez maintenant récupérer votre état de compte 2023-2024 sur MOZAÏK, sous l'onglet « FINANCES ». Voici les modes de paiements acceptés :

- Internet
- Débit/Crédit (en se présentant directement à l'école)
- Argent comptant (montant exact dans une enveloppe bien identifiée)
- **AUCUN CHÈQUE NE SERA ACCEPTÉ**

DATES IMPORTANTES

10 novembre : Journée pédagogique (les élèves demeurent à la maison)

16 novembre : Rencontre de parents (information à venir)

17 novembre : Journée pédagogique (les élèves demeurent à la maison)